

Article 1 : Généralités.

L'entreprise TechniCi One Informatique propose à ses clients des prestations de services en qualité de consultant technique dans le domaine des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), par des missions de maintenance, de dépannage, de mise à jour, d'installation et de changements, sur des équipements informatique et numérique distribués du marché après étude de faisabilité.

TechniCi One Informatique pourra conseiller pour l'achat de matériels et de fournitures liée à ses prestations.

Les présentes Conditions Générales de Vente de prestations de services, ci-après dénommées CGV, constituent l'accord régissant les relations entre TechniCi One Informatique, ci-après dénommé le Prestataire et ses clients dans le cadre de la vente de prestations de services en France métropolitaine.

Ces CGV informent tout Client sur les conditions et modalités dans lesquelles TechniCi One Informatique procède à la vente et à la livraison de prestations en France métropolitaine sur le lieu d'intervention défini par le client.

Ces CGV définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de prestations par TechniCi One Informatique au Client. A défaut de contrat conclu entre le prestataire et son client, les prestations effectuées sont soumises aux CGV décrites ci-après.

Toute commande passée ainsi que tout contrat conclu avec TechniCi One Informatique impliquent l'adhésion pleine et entière et sans réserve du client à ces CGV.

Le fait que le prestataire ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes CGV, ne peut être interprété comme valant renonciation de sa part ultérieurement.

Les présentes conditions générales, les devis, contrats et avenants émis par l'entreprise TechniCi One Informatique et acceptés par le client sont les documents contractuels.

L'entreprise TechniCi One Informatique se réserve le droit de modifier ses services sans préavis et sans autres formalités. Ces CGV peuvent être modifiées sans préavis ni contrepartie.

Article 2 : Prise de commande et devis.

Le client fait part de sa demande à partir des moyens de communications suivants :

- téléphone ;
- courrier électronique ;
- depuis le site internet : www.technici-one.fr, onglet «contact».

Pour toutes prestations d'un montant supérieur à 150 Euros, un devis sera proposé et adressé par le prestataire au client.

Tous travaux supplémentaires d'un montant supérieur à 150 Euros feront l'objet d'un devis propre à ceux-ci.

Pour confirmer sa commande, de manière ferme et définitive :

- le client devra retourner le devis sans aucune modification, avec la mention « Bon pour Accord », daté et signé par le représentant légal, apposé du cachet commercial de l'entreprise, soit par courrier électronique ou télécopie, soit par courrier postal;
- le client devra s'acquitter de l'acompte mentionné sur le devis, soit par chèque à l'ordre de TechniCi One Informatique, soit par espèces remise en main propre, soit par virement bancaire vers le compte bénéficiaire de TechniCi One Informatique.

A réception du devis ou du contrat dûment complété et après encaissement de l'acompte, la commande sera validée.

Le client recevra alors, par courrier électronique ou par télécopie, une facture d'acompte mentionnant la date et le mode du règlement.

La validation de la commande implique l'adhésion, pleine et entière, sans réserve du client aux présentes CGV.

Sauf conditions particulières, à défaut de réception du devis signé avant la date d'expiration de celui-ci ou à défaut d'encaissement de l'acompte, la proposition de devis et les prestations de services s'y rapportant seront considérées comme annulées. Si tel est le cas, l'entreprise TechniCi One Informatique se réserve le droit de maintenir son offre en prorogeant la date de validité ou de proposer un nouveau devis.

Article 3 : Tarifs et paiements.

3-1: Tarifs.

Les tarifs des prestations de services sont exprimés en euros hors taxes(HT), TVA non applicable, article 293B du CGI et sans aucun escompte.

Les tarifs applicables des prestations de services sont ceux en vigueur à la date de la prise de commande, communiqués et formalisés par la proposition d'un devis et sont valables jusqu'à la date d'expiration mentionnée sur celui-ci. Passé cette date, les tarifs sont révisables sans contrepartie exigible par le client.

Le client peut, à titre indicatif, les consulter depuis le site internet www.technici-one.fr, onglet «Tarifs».

Plusieurs formules de prix sont proposées au client :

- une prestation nommée «Pack One» tout en un est proposé au client, incluant le déplacement dans la zone de couverture décrite dans le «forfait déplacement» (au-delà de la zone, frais de déplacement aux kilomètres et ou d'hébergement) et 1H de prestation de service (au-delà tarif à la demi-heure, chaque demi-heure supplémentaire entamée est facturée et entièrement due) pouvant comprendre du conseil (hors réparation matériel), de l'installation (imprimante, réseau, WiFi, CPL, antivirus en version gratuite) et la proposition de devis ainsi qu'une assistance après-vente par téléphone ou en assistance à distance (l'ordinateur du client devra être joignable depuis une connexion internet ADSL, 4G, H+ ou 3G, avec un débit permettant la prise de contrôle) de 7 jours à compter de la date de règlement de la dite prestation ;
 - le «forfait déplacement», couvrant les interventions pour le département de l'Oise, dans PARIS et pour les départements d'Ile de France. Au delà de la zone couverte par le «forfait déplacement», des frais aux kilomètres et ou d'hébergement s'ajoutent selon le lieu d'intervention communiqué par le client.
- Ces formules courent du lundi au samedi, hors jours fériés, et couvrent la plage horaire du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 18h, au dehors, une majoration des tarifs de 50% sera appliquée.

3-2: Paiement.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Les factures sont payables au comptant à la fin de la prestation, suivant les indications inscrites.

Le paiement s'effectue en euros, par chèque, carte bancaire (CB VISA, MasterCard, paiement sécurisé à distance via Paypal), espèces, virement bancaire ou compte Paypal.

3-3: Retard de paiement.

Tout retard de paiement de la part du client entraînera de plein droit pour l'entreprise TechniCi One Informatique:

- La réclamation d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (article L441-6 du Code de commerce) d'un montant de 40 Euros (Décret n°2012-1115) ;
- L'exigibilité immédiate de toutes sommes échues facturées restant dues qui porteront intérêt au taux légal (Décret n° 2012-182) majorée de 10 points;
- Le droit pour le prestataire de surseoir l'exécution de la prestation en cours et de celles à venir et de mettre en attente toute nouvelle commande jusqu'à régularisation de la situation du client. Le fait de suspendre les prestations n'exonère pas le client du paiement de la totalité des sommes dues et des majorations appliquées. L'entreprise TechniCi One Informatique ne pourra être tenue pour responsable des éventuelles pertes occasionnées suite à la suspension des prestations de services, pour non-paiement des sommes dues.

Article 4 : Conditions d'exécution des prestations de services.

Les prestations de services proposées par TechniCi One Informatique sont réalisables en France Métropolitaine.

Le démarrage des prestations de services ne pourra avoir lieu qu'après validation du devis ou du contrat par TechniCi One Informatique tel que défini dans l'article 2 des présentes CGV.

Les prestations de services se déroulent sur le site de l'entreprise du client ou à l'adresse communiquée par celui-ci, sur les équipements lui appartenant.

Les prestations de services d'installation de logiciels et ou de matériels seront réalisables si le client fournit au préalable, les fichiers «programmes», les licences, les clefs d'activation et/ou codes d'accès afférents. La conformité de ces éléments aux lois françaises et internationales de protection de la propriété intellectuelle reste de la seule responsabilité du client.

Le client doit pouvoir fournir au prestataire toutes les documentations techniques des fabricants ou des éditeurs de logiciels et les procédures d'installation ou de paramétrages relatives à ces équipements et applications si celles-ci sont nécessaires au bon déroulement des prestations.

En cas d'absence du client au jour et à l'heure convenus ou d'inaccessibilité dans les locaux, le prestataire déposera une fiche Accès-Absence à cette adresse.

L'entreprise TechniCi One Informatique adressera par courrier postal une copie de la fiche Accès-Absence au client, accompagné d'une facture détaillant les frais de déplacement, d'hébergement et un minimum de deux heures de prestations au tarif à l'heure.

En cas d'événements pour cause de force majeure, aucune partie ne pourra être considérée défaillante dans l'exécution de ses obligations et voir sa responsabilité engagée. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et indépendant de sa volonté, qui échappe à son contrôle, notamment à titre indicatif et non limitatif: les catastrophes naturelles, les restrictions gouvernementales, les troubles sociaux et émeutes, les guerres, la malveillance, les sinistres dans les locaux du client, les interruptions de service d'ERDF ou ses prestataires, la défaillance du matériel informatique, une absence pour accident ou maladie.

Le prestataire peut immédiatement cesser sa mission, s'il considère que les conditions de travail sur le site indiqué par le client sont de nature à mettre sa sécurité ou celle d'autrui en danger. Il en sera de même, lors de renouvellement ou de nouvelles installations, si les travaux préalables (locaux hébergeant le matériel, réseaux électrique et informatique, montage et l'adaptation des mobiliers) sont inachevés à la venue du prestataire. Après constat d'un ou plusieurs des cas énoncés, le prestataire rédigera un compte-rendu de la situation et le transmettra au client par mél. L'entreprise TechniCi One Informatique adressera par courrier postal une copie du compte-rendu au client, accompagnée d'une facture, détaillant les frais de déplacement, d'hébergement et un minimum de trois heures de prestations au tarif à l'heure.

Les données présentes sur les installations informatiques du client relèvent de sa seule responsabilité. Le client s'engage, à avoir effectué préalablement à l'intervention la sauvegarde de toutes ses données et de toutes les informations de ses systèmes, à s'être assuré de leur cohérence. Dès le début de l'intervention du prestataire, le client dégage celui-ci de toute responsabilité sur ses données. Un rappel de ces mentions figure sur chaque proposition de devis.

Dans le cas où le client n'aurait pas compétence, l'entreprise TechniCi One Informatique propose dans ses offres de services un accompagnement avec des solutions préalables de sauvegardes.

Article 5 : Confidentialité

Le prestataire assure le caractère confidentiel de toutes les informations techniques et commerciales portées à sa connaissance pour les besoins des prestations dans le cadre de leurs exécutions. Cette obligation de confidentialité survivra à l'exécution des prestations sauf dans les cas où des informations, des données ou des images seraient exigées par des autorités judiciaires compétentes afin d'effectuer les formalités de dépôt prescrites par la loi. Tous les documents fournis par le client lui seront restitués à la fin de la mission.

Article 6 : Loi applicable et juridiction compétente.

Les conditions générales de vente présentées ci-dessus sont régies par le droit français. De même, la langue contractuelle est le français, en cas de difficulté d'interprétation, la rédaction en français prime sur toute autre traduction. A défaut d'accord amiable, tout différend sera soumis à la partie la plus diligente du Tribunal de commerce du siège social de l'entreprise TechniCi One Informatique.

Article 7 : Informatique et libertés.

Les informations recueillies des clients ou prospects font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion et de la relation commerciale, elles sont destinées exclusivement à un usage interne, et ne sont en aucun cas cédées à des tiers.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

TechniCi One Informatique

2 Bis rue Dupont de L'Eure

75020 PARIS.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Le traitement automatisé d'informations nominatives depuis le site www.technici-one.fr a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL(Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) sous le n° d'enregistrement 1645659.